

LES TRIBUNAUX

COUR SUPREME.

State of Louisiana vs. W. A. Jackson, application pour certiorari et prohibition.

The German-American National Bank vs. Front Lawn Co., en appel de la Paroisse Terrebonne.

COUR D'APPEL.

A. Castigliola vs. H. H. Newman, appel de la première cour de cité.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Inventory des biens de la succession John Connolly, 3,000 dollars.

Par testament M. Edouard Hernandez laisse à son épouse l'usufruit de tous ses biens.

Decrets.

A. Latino vs. S. Gemelli, en faveur du demandeur, 151 dollars.

Central Trust Co. vs. F. I. Abbott Lumber Company, en faveur du demandeur pour 12,500 dollars.

Mme Caroline Kuhlman et als. vs. E. Evans, en faveur de la demanderesse, 140 dollars.

Mme T. Lichtenstein vs. Jos. Traverso, les demandes de la pétition sont refusées; la demanderesse devra payer 50 dollars frais d'avocat et dommages.

Junius Hart Piano House, Ltd. vs. A. A. Liffes, en faveur du demandeur pour 179.70 dollars.

Drs. Charlson & Verdier vs. H. W. Pool, en faveur des demandeurs pour 125 dollars.

Nouveaux Procès.

Edward Marx vs. Gervais J. King, saisie provisoire, \$1,980.

Keter Realty, Ltd. vs. Pierre A. Capdan, Fritz Mayer, et al. confirmation de titre.

Mues & Almerico vs. Vincent Geglio, compte ouvert, \$1,764.81.

Henry Boyer Chemical Mfg. Co. vs. Iron Warehouse, Inc., procès pour un contrat, \$519.63.

Benjamin C. Rea vs. Michael J. Keating, saisie immédiate, \$2,000.

Joseph Schemel vs. Joseph Télémaque, procès sur billets, \$151.50.

Willard & Eisenman, Agts., vs. Josephine T. Winson, saisie provisoire, \$250.

Joseph Robertson vs. New Orleans Ry. and Light Co., procès en dommages, \$2,500.

Mme Elizabeth Hudson Emery, blanche, vs. Sam Leonard Emery, blanc, demande en séparation de biens et de corps.

Luck Ola Company vs. Les Omohundro, procès pour un billet, \$1,000.

Successions.

Les successions suivantes ont été ouvertes: Samuel McGill, Adam Edwards, William Boyer, Charles Granger. Mme A. H. Foley, pétition, demande l'autorisation d'emprunter.

PREMIERE COUR DE CITE.

Nouveaux Procès.

T. B. Balthick, Agt. Mgr., J. G. Roche & Sons vs. J. G. Hubbell, réclamation, \$42.50.

A. Baldwin & Co., Ltd. vs. A. H. Hayward, réclamation, \$32.40.

Brown Coal Co. vs. McCoy Co., Inc., réclamation, \$84.71.

Louisville & Nashville R. R. Co. vs. Peter Fabacher & Bro., Inc., réclamation, \$41.88.

Natale Maestri vs. Frank Tully, réclamation, \$34 et séquestre.

Beauregard Furniture Co., Ltd. vs. Natale Maestri, président, vs. Andrew A. Knox, réclamation, \$39.95 et séquestre.

Singer Sewing Machine Co. vs. M. et Mme Geo. S. Parker, M. et Mme Fay Wedge, M. et M. J. M. Croighton, M. et Mme Posalie Lascari, procès en recouvrement des machines à coudre.

Ignace d'Angelo vs. J. C. Baudoux, pour possession d'une propriété.

Singer Sewing Machine Co. vs. M. et Mme M. Miller, pour \$25 et writ de séquestre.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Pontchartrain Land Co. Ltd à J. Blanc Monroe, îlet Melpomène, S. Gayoso, Thalia et S. Dupré; îlet Gayoso, Salcedo, Melpomène, Upperville et Thalia, \$500.

Greater N. O. Homestead Assn., à Edward M. Schincke, lot Lopez, Gravier, Salcedo et Perdido, \$1,900 — Dresner.

The Times-Democrat Publishing Co. à the Times-Picayune Publishing Co., 2 lots Banks Place, Gravier, Camp et Natchez; lot Camp, Natchez, Magazine et Gravier; lot Camp, Gravier, Natchez et Banks; portion, Poydras, Camp, North et Church; 3 lots dans la Paroisse St. Tammany, bon vouloir et propriété mobilière, \$500,000, \$3000 comptant, le solde en actions — Moreno.

Joseph Savich à New Cosmopolitan Realty Co., bail de la propriété No. 548 S. Rampart, coin Lafayette pour 60 mois à \$125 par mois.

Leo M. Eames à Mme Chas. T. Farrar, 2 lots Kernard, Monaco, Sitka et Beauregard, \$50.

John T. Lamkin à Josiah B. Jones, 2 lots, Bienville, Conti, Bragg et Harrison, \$400 — Gurley.

New Orleans Land Co. à German American Homestead, 2 lots West End Boulevard, Ringgold, Germain et Catina, \$1250 — Meunier.

Acquéreur à Joseph B. Wilkinson, Jr., la même propriété \$2600 — Meunier.

Irvin C. Bazile à Felix R. Watts, portion Mexico, St. Roch, Spain et New York, \$340. — Deibel.

John A. Cothran à Mme Merrick W. Swords, privilège d'acheter la propriété No. 1468 rue Verna, dans l'îlet borné par Esplanade et Fair Grounds, \$7000.

Jacob Emmer à Louis Majoue, lot Lesseps, France, Villère et N. Robertson, échange. — Tichenor.

Acquéreur au vendeur, lot à Biloxi, Mississippi, échange. — Tichenor.

Mme Louis Vallee et als à Adam Cluffi, portion Onzaga, Priour, Lapeyrouse et Johnson, \$1,100 — Pomes.

Mme Jonas Oldstein à Mme Abraham E. Massman, intérêt dans 2 lots Lafaye, Baecich, Gentilly Road et Lombard, \$300 — Michel.

Mary Ann et John T. Pike à Albert S. Nicoud, portion Esplanade, Kerlerec, Miro et Galvez, \$3800 — Soniat.

Alfred W. Schaumburg à Henry C. Schaumburg, lot Montegut, Dauphine, Bourgogne et Clouet, \$1225 — Zengel.

Henry Schmidt à New Cosmopolitan Realty Co., bail de la propriété Nos. 600-02 Independence, coin Chartres pour 2 ans à \$25 par mois.

John Gray et als à Ideal Savings and Homestead Assn., lot Homer, Verret, Newton et N. uncz, \$1300 — Renaudin.

Acquéreur à Mme John Gray la même propriété, \$1300 — Renaudin.

James A. Sample à Felix J. Dreyfous, lot Leake Ave., Broadway, Magazine et Audubon, \$1000 — Shérif.

Thomas Edward Lynch à Ideal Savings and Homestead Assn., lot Delachaise, Louisiana Ave., Annunciation et Laurel, \$1200 — Renaudin.

German American Homestead à Peter C. Burg, lot Upperville, Seventh, Clara, Sixth et Magnolia, \$1000 — Meunier.

Security Bldg and Loan Assn., à Mme James E. Schenck, portion Louisiana Ave., S. Robertson, Magnolia et Belmont, Place, \$2400 — Zengel.

Emma Realty Co à Edward Hy. Knight, lot Lopez, Rendon, Vincent et Elk, \$393 — Guilbault.

Orin F. Terry à Gustave A. Lambias, 2 lots, Octavia, Perrier, Coliseum et Avenue Peters — Shérif.

Ernest M. Loeb à Sigmund Odenheimer, portion Valmont et Leontine, avenue Leake et le fleuve, \$4,765 — Dreyfous.

Francois Morere à Victor Perrier, portion Fontainebleau Drive, Carrollton, Nelson et Short, \$2500 — Ker.

HYPOTHEQUES.

Walter J. Suthon à Chas LeBlanc, \$8000, 8 billets, 7 pour cent portion Audubon, Ferdinand, Broadway et Gen. Hood — Henriques.

Alexander Watske à J. A. Lautenschlaeger, Jr., \$900, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, portion Rampart, Harmony, Saratoga et Toledano — Weil.

Veuve G. Figallo à Whitney Central T. & S. Bank, \$4500, 1 billet, 1 an, 6 pour cent, lot Iberville, Bourbon, Royal et Canal — Brian.

Veuve Frank J. Wilson à G. G. Delvaile, \$600, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot St. Louis, Chartres, Decatur et Toulouse — Pomes.

Arthur G. Palfrey à Mile James G. Rogers, \$1500, 2 billets, 1 an, 6 pour cent, 1/2 îlet Joliet, Leonidas, Mobile et Nelson — Spearling.

Jos Salano à S. Russo, \$500, 4 billets, 6 1/2 pour cent, lot Jackson, Philip, Franklin et Saratoga — Stafford.

Interstate Land Co à John Corcoran, \$300, 1 billet, 8 pour cent, 4 lots West Park Place, Nelson Clabhorn, la limite intérieure de Carrollton — Michel.

Daniel A. Camp à Oscar Schreiber, \$300, 1 billet, 1 an, — pour cent, lot Calliope, Clara, Magnolia et Euphrosine — Rouen.

Mme Lottie McDonald à Geo. A. Thomas, \$2925, 1 billet, 8 pour cent, lot Chestnut, Bordeaux, Camp et Lyon — Wenck.

W. G. Coyle & Co., Inc. à Wm. S. Edwards, \$55,000.00, 4 billets, 4 ans, 6 pour cent, 4 lots Magazine, Bordeaux, Constance et Valence; lot dans le même îlet; 2 portions Patterson et Evelina, Algiers, îlet Adams, Jackson, Homer et Jefferson; îlet fleuve, Adams, Homer et Newton; îlet fleuve, Adams, Diana et Newton; portion Market, Adams, Levee et fleuve; 8 lots Jackson, Jefferson, Levee et Market; portion Ste. Marie, Rousseau, St. Andrew et St. Thomas; 3 lots Rousseau, Ste. Marie, St. André et Religions; portion même îlet; 2 lots même îlet; 6 lots McDonoghville, Paroisse Jefferson; 2 terrains dans la paroisse Iberville. — Moreno.

CHARTRES ENREGISTREES.

Coats Safe & Lock Co. Ltd., capital \$10,000 — Walsh.

Texas Cafe Company, capital \$5000 — Stafford.

Saint John's, Evangelical Church, — Deibel.

Amendement à la chartre de Philip Werlein Ltd., fixant le capital à \$150,000 — Genrier.

Amendement à la chartre de Cypress & Shingle Co. — Brian.

Une Idée Pratique

Pour le maintien et la propagation de la langue française en Louisiane.

La langue française a toujours été et reste plus que jamais le plus merveilleux et le plus puissant instrument de civilisation des temps modernes.

Elle doit à sa clarté, à sa précision d'être la langue de la diplomatie. Elle a emprunté au latin d'admirables formules, qui traduisent la pensée avec une vigueur et une concision surprenantes, formules, dont on ne trouve les équivalents dans aucune autre langue.

Elle a aussi le précieux privilège d'être la langue préférée des femmes, parce qu'elle leur permet d'exprimer avec une extrême facilité, sans aucun effort intellectuel pénible, les nuances les plus délicates de leurs sentiments les plus intimes.

Toutes les nations ont produit des hommes de génie, dont les chefs-d'œuvre se transmettent d'âge en âge, de générations en générations.

Les Grecs ont eu Homère, Eschyle, Euripide;

Les Latins, Virgile, Horace, Cicéron;

L'Italie, Dante, le Tasse;

L'Espagne, Cervantès;

L'Angleterre, Shakespeare, Milton;

L'Allemagne, Goethe;

La France, Racine, Corneille, Molière;

Les Etats-Unis, Longfellow.

Mais aucune de ces langues n'a atteint, à un si haut degré que la langue française, la grâce, l'élégance, la perfection de la forme.

Dans l'univers entier, ceux auxquels il a été donné une haute culture intellectuelle, s'efforcent d'acquiescer une connaissance approfondie de la langue française.

Les hommes de lettres et les philosophes de tous les pays cherchent des inspirations dans les innombrables chefs-d'œuvre de nos écrivains et de nos penseurs.

Les poètes y trouvent l'harmonie, le lyrisme et les douces con-

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de Toilette pour messieurs et enfants

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures et ferme le dimanche. Coin des rues Dauphin et Bienville, à deux pâtés de la rue du Canal, 2ème District.



SIROP ANGELL

CONTRE LA TOUX COQUELUCHE

TOUX, RHUME, BRONCHITE, MALADIES DES POUMONS ET DE LA GORGE

PRIX, (expédié Franco)

25 et 50 SOU

Préparé par DR. RICHARD ANGELL

Et chez tous les Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans.

sonnances des Grecs et des Latins.

C'est surtout dans nos livres que les humoristes rencontrent la verve alerte, la raillerie fine et délicate, l'esprit attique, à l'expression desquels la merveilleuse souplesse de notre langue se prête admirablement.

Quant à nous Français et Louisianais nous avons contracté envers la civilisation l'imprescriptible obligation de travail à la propagation de notre belle langue.

Ne pas remplir, dans toute sa plénitude, cet impérieux devoir serait une déchéance.

S'inspirant de ces idées la nouvelle administration de l'Abeyille, afin d'encourager la jeune génération, de 15 à 25 ans, à écrire le Français recevra des essais d'articles de ceux et de celles qui auront le désir de lui en envoyer, et dont ils auront choisi eux-mêmes les sujets.

Les articles seront signés d'un pseudonyme. En nous les envoyant, les auteurs devront nous donner leurs noms et adresses.

Les articles qui offriront suffisamment d'intérêt pour être publiés paraîtront dans le numéro du dimanche sous le pseudonyme de l'auteur.

Après avoir subi les corrections que la rédaction de l'Abeyille jugera nécessaires, ils seront reproduits une seconde fois.

Un comité composé de trois membres, dont deux n'appartenant pas à la rédaction de l'Abeyille, décernera un prix d'une valeur élevée au meilleur article écrit dans une période d'une an-

née. Si le mérite des articles reçus le justifie, à l'expiration des six premiers mois, un prix sera accordé au meilleur article.

Ce prix semestriel sera moins important que le prix annuel.

L'article qui aura obtenu le prix semestriel participera au concours du prix annuel.

L'administration de l'Abeyille réserve le privilège, quand elle croira devoir en user de n'admettre au concours que les candidats qui auront envoyé plusieurs articles chaque mois, autant que possible, un article par semaine, pendant le cours d'un semestre ou d'une année.

Les candidats peuvent nous envoyer leurs articles en toute sécurité; nous ne ferons connaître que leurs pseudonymes.

Quant à leurs noms, nous ne les publierons qu'après avoir obtenu l'autorisation préalable.

Un prix spécial sera décerné à l'auteur des meilleurs articles, écrits sur l'Exposition des Idées de la Nouvelle-Orléans.

Un article par semaine envoyé à l'Abeyille, jusqu'au jour de l'ouverture de l'exposition, donnera droit au concours.

Les articles devront être écrits très lisiblement, sur le recto seulement, d'une feuille de papier écolier et ne pourront dépasser une colonne du journal, environ 1,000 mots.

Les prix seront fixés d'après la valeur littéraire des articles reçus, et consisteront en médailles d'or, montres en or, ou leur équivalent en argent, au choix du gagnant.

SPORTSMEN'S SPECIAL

FRISCO LINES

LOUISIANA SOUTHERN R. R. (N. O. T. & M. R. R. CO., LESSEE)

SHELL BEACH

TOUS LES DIMANCHES

Départ Ar. Shell Beach 5:00 A. M. // Départ Shell Beach 4:10 P. M. Ar. Nouvelle-Orléans 6:05 A. M. // Ar. Nouvelle-Orléans 5:15 P. M. Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

\$1.00 Aller et Retour SAMEDI ET DIMANCHE sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant. Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.